

Celui qui a été successivement k'ai fou, yi t'ong san sseu<sup>1</sup>, chang chou yeou p'ou ye, chang chou tso p'ou ye, chang chou ling, nouvellement nommé d'après le choix au titre d'envoyé spécialement promu, préfet de l'arrondissement de Ts'i muni de l'insigne de délégation, roi de Long-tong, Hou Tch'ang-jen, est un correcteur<sup>2</sup> des gens raffinés aussi bien que des gens vulgaires et il passe glorieusement au-dessus du quartier de ceux qui sont apparentés à l'empereur par les femmes<sup>3</sup>. A la cour, il occupa une position correspondant à celle de la grande ourse<sup>4</sup>; il tint le manche et régla la balance<sup>5</sup>. Hors de la capitale, il gouverne le Ts'in oriental<sup>6</sup>; il exerce la direction générale et est

fautes. » Comme K'ong-tseu lui exprimait son désir de les connaître, il ajouta : « Dès ma jeunesse, j'ai aimé à m'instruire, et (dans ce but) j'ai parcouru tout l'empire. A mon retour mes parents étaient morts. Telle a été ma première faute. J'ai servi un prince qui était prodigue et arrogant; je lui ai adressé des remontrances mais sans succès. Telle a été ma seconde faute. J'avais un ami intime avec lequel ensuite j'ai rompu les relations. Telle a été ma troisième faute. L'arbre voudrait rester calme, mais le vent ne le laisse pas tranquille. J'aurais voulu entourer de soins mes parents, mais ils ne m'ont pas attendu. Ce qui passe et ce qui ne revient point, ce sont les années; ceux qu'un homme ne peut plus revoir, ce sont ses parents. Permettez-moi dès maintenant de vous quitter. » Alors il se coupa la gorge et mourut. K'ong seu dit : « O mes disciples, rappelez-vous cela; il y a là un avertissement ! » Alors treize de ses disciples s'en retournèrent pour aller donner leurs soins à leurs parents. »

1. Sur la valeur exacte des deux titres k'ai-fou et yi t'ong san sseu qui sont généralement accouplés, voyez PELLISOT, B. E. F. E. O., vol. III, p. 667, n. 7, et VISSIERE, *Revue du Monde Musulman*, vol. IV, février 1908, p. 340, n. 1 et 2.

2. L'expression ts'eu houang 雌黃, qui désigne l'orpiment, peut signifier « corriger, rectifier », parce qu'on se servait de pâte de ts'eu houang pour corriger les fautes d'impression, comme nous l'atteste le passage suivant du *Mong k'i pi l'an* 夢溪筆談, chap. 1, p. 6 v° de l'édition du *Pei hai* : « Dans les exemplaires non revus des livres nouveaux publiés par les bureaux et par le pavillon—(les 三館 et le 秘閣, qui se trouvaient dans le Tch'ong wen yuan 崇文院, étaient les quatre endroits où on con-

servait et où on éditait des livres) —, quand il y a des passages où il y a des fautes de scribe, on les enduit de ts'eu houang. Pour moi, j'ai étudié les divers procédés qu'on peut employer pour corriger des caractères : si on gratte ou si on lave, on endommage le papier; si on colle (sur le caractère fautif) un morceau de papier, celui-ci peut aisément tomber; si on applique du fard, le caractère (qu'il s'agit de corriger) ne disparaît pas (immédiatement); ce n'est qu'après plusieurs applications qu'il s'efface. Si, au contraire, on emploie le ts'eu houang, une seule application suffit pour que le caractère fautif disparaisse et d'ailleurs (cet enduit) est durable et ne tombe pas. (Cet enduit) est celui que les hommes d'autrefois nommaient jaune de plomb; en effet l'usage en est ancien. »

3. Le dictionnaire *Tcheng yun* 正韻 cité par le dictionnaire de K'ang-hi (au mot 里) nous apprend que, d'après les règlements des Han, il y avait à Tch'ang-ngan un quartier réservé aux parents de l'empereur par les femmes; ceux-ci sont appelés wai ts'i 外戚 par Sseu-ma Ts'ien et c'est ce qui explique l'expression ts'i li 戚里 par laquelle on désigne ce quartier aristocratique de la capitale. L'idée est que le roi de Long-tong fut supérieur par ses mérites à tous les personnages les plus nobles de la capitale.

4. Je crois qu'il faut lire 北斗, et non 北升 comme le propose le *Chan tso kin che tche*.

5. C'est-à-dire qu'il dirigea le gouvernement.

6. Le pays de Ts'i 齊, c'est-à-dire le Chan-tong, est parfois désigné par le terme Ts'in oriental 東秦, expression qui donne à entendre que, au temps des royaumes combat-